

FORMATION DES MEMBRES DU CSE SANTÉ SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL Entreprise de moins de 300 salariés 6 demi-journées - Distanciel

Cette action de formation répond au cadre réglementaire de l'ordonnance n°2017-1386 du 22 septembre 2017, du décret n°2017-1819 du 29 décembre 2017 relatif au CSE ainsi que de l'Art.L.2315-18 : « Les membres du comité social et économique bénéficient de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail ».

Référence : SSCT-M300-6DJ-D

Durée : 21h (**6 demi-journées de 3h30**) **Modalité** : Formation à distance

Tarif : nous consulter

Délai d'accès : nous consulter

Effectif maximal : 10 participants

Profil des apprenant(e)s

- Tout secteur d'activité
- Article L. 2315-18 : tous les membres du CSE pour les entreprises moins de 300 salariés
- Formation & handicap : contacter notre référent handicap PREVAT pour les modalités d'adaptation du parcours de formation

Prérequis

- **Retourner le questionnaire CSE renseigné en amont de la formation pour personnalisation du contenu**



SARL PREVAT - Siège social : 53 Rue de la Paix TROYES 10000

Agence de **LYON** : 713 grande rue 01700 MIRIBEL - Agence de **TROYES** : 9 rue Gustave EIFFEL 10000 TROYES - www.prevat.fr - contact@prevat.fr - 04 78 59 06 38

Numéro SIRET: 842 476 400 00010 - Code APE : 8559A - TVA Intracommunautaire : FR 25 842476400 - N° d'immatriculation au RCS de TROYES : 842 476 400

Numéro de déclaration d'activité : 44100095510 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) - N° habilitation SST INRS : 1459062/2019/SST-01/O/09

V21-02-1

Objectifs pédagogiques

- Connaître les droits et obligations des membres ainsi que les limites de leurs missions en matière de SSCT
- Maitriser les règles de fonctionnement du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail
- Etre en relation avec la direction, les salariés et les autres acteurs de la prévention
- Savoir observer les Conditions de Travail et déceler les Risques Professionnels
- Savoir analyser les incidents et les accidents au travail
- Etre en mesure de prévenir les risques et être force de propositions

Contenu de la formation

- LE ROLE ET LES MISSIONS DU CSE :
 - Droits et devoirs des membres et du comité
 - Veille réglementaire et droits d'alerte
 - Cas particuliers : La commission SSCT
- LES OUTILS DU CSE :
 - Les informations et les consultations obligatoires (récurrentes et ponctuelles)
 - Les documents et registres consultables
 - Les sources d'informations (sites, revues, salons ...)
- LES RELATIONS ET LA COMMUNICATION :
 - Avec les salariés (affichage, contact direct ...)
 - Avec la direction (notamment concernant la politique de prévention des risques)
 - Avec les autres acteurs de la prévention (internes et externes)
 - Le CSE comme acteur et moteur de la prévention des risques
- DECELER LES RISQUES :
 - Définitions Accidents de Travail, Accidents de trajet et Maladies Professionnelles
 - Causes, natures et sièges des lésions
 - Les chiffres officiels
 - Le coût des AT et le calcul des cotisations
 - Les 25 risques Professionnels par famille (dont les Risques Psycho-sociaux)
- MESURER LES RISQUES :
 - La pyramide de Bird
 - Le mécanisme accidentel
 - Les outils de mesure des risques (probabilité et gravité)



SARL PREVAT - Siège social : 53 Rue de la Paix TROYES 10000

Agence de **LYON** : 713 grande rue 01700 MIRIBEL - Agence de **TROYES** : 9 rue Gustave EIFFEL 10000 TROYES - www.prevat.fr - contact@prevat.fr - 04 78 59 06 38

Numéro SIRET: 842 476 400 00010 - Code APE : 8559A - TVA Intracommunautaire : FR 25 842476400 - N° d'immatriculation au RCS de TROYES : 842 476 400

Numéro de déclaration d'activité : 44100095510 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) - N° habilitation SST INRS : 1459062/2019/SST-01/O/09

V21-02-1

- PREVENIR LES RISQUES :
 - Les obligations légales (pour l'employeur et les salariés)
 - Les responsabilités civiles et pénales (notions de responsabilité partagée)
 - Les principes de la prévention des risques (code du travail)
 - Le DUERP (Document Unique de Prévention des Risques Professionnels)
 - Les 3 niveaux de prévention

- LE CSE, ACTEUR DE LA PREVENTION DES RISQUES :
 - Découverte de la boîte à outils du CSE
 - Suivi des accidents du travail et des maladies professionnelles
 - Organisation et animation des visites périodiques

- ETUDES DE CAS (ETRE FORCE DE PROPOSITION EN MATIERE DE PREVENTION) :
 - Découverte
 - Mise en application

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Intervenant(e) spécialisé(e) dans la réalisation de DU et de formations CSE

Moyens pédagogiques et techniques

- Exposés théoriques / Etude de cas concrets / Quizz en salle virtuelle / Mise à disposition mémo apprenant en ligne
- LOGISTIQUE : Nécessité de transmettre adresse mail et numéro de téléphone de chaque participant (informations non stockées après la session de formation selon RGPD)
- LOGISTIQUE : Avoir connexion, matériel audio & vidéo suffisamment performants pour visio via ZOOM
- LOGISTIQUE : Si besoin, tests réalisables entre PREVAT et chaque participant sur RDV avant la session de formation pour vérifier fonctionnalités & stabilité de l'outil de formation à distance
- Avoir une bonne compréhension orale et écrite de la langue française (si besoin, interprète possible sur demande / devis)

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuille de présence émargement numérique / Formulaire individuel d'évaluation de fin de formation / Attestation de fin de formation
- Questions orales ou écrites / Mises en situation



SARL PREVAT - Siège social : 53 Rue de la Paix TROYES 10000

Agence de LYON : 713 grande rue 01700 MIRIBEL - Agence de TROYES : 9 rue Gustave EIFFEL 10000 TROYES - www.prevat.fr - contact@prevat.fr - 04 78 59 06 38

Numéro SIRET : 842 476 400 00010 - Code APE : 8559A - TVA Intracommunautaire : FR 25 842476400 - N° d'immatriculation au RCS de TROYES : 842 476 400

Numéro de déclaration d'activité : 44100095510 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) - N° habilitation SST INRS : 1459062/2019/SST-01/O/09

V21-02-1